AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 17-4-78427322

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "LANGUEDOC-ROUSSILLON"
(AUDE - GARD - HERAULT - LOZERE - PYRENEES ORIENTALES)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
MAISON DE L'AGRICULTURE - BAT. 5 - PLACE CHAPTAL
34076 MONTPELLIER CEDEX - TEL. 92.28.72

ABONNEMENT ANNUEL :
Régisseur de recettes de la D.D.A.
C.C.P. Montpellier 5238-57
60 Francs

N° 8. - 13 avril 78

P. JOURNET

Imprimerie de la Station "Languedoc-Roussillon" - Directeur-gérant : XXXXXXX

ARBRES FRUITIERS A NOYAU

ABRICOTIER

OIDIUM : L'intervention contre les premières manifestations de la maladie est conseillée dès le début du grossissement des fruits à l'aide de"soufre micronisé" mouillable (dose : 0 kg 600 à 0 kg 800 par hectolitre d'eau). D'autres interventions devront être effectuées en fonction des conditions climatiques.

Le soufre peut également être utilisé sous forme poudrage à raison de 20 à à 30 kilos à l'hectare.

D'autres produits : dinocap (KARATHANE), triforine (SAPROL), pyrazophos (AFUGAN), chinométhionate (MORESTAN) etc.. peuvent être utilisés à raison d'une intervention tous les 10 à 15 jours.

N.B. En cas de fortes chaleurs, supérieures à 30°, l'exécution des traitements sera suspendue.

L'usage du soufre, sur abricotier, après la fin de floraison, n'est pas néfaste à l'utilisation industrielle des fruits pour la conserve, comme on l'avait cru il y a une quinzaine d'années.

PECHER - NECTARINIER

THRIPS : Ce ravageur peut, localement, "boiser" les fruits à peau lisse, en particulier les nectarines. un traitement à base de metamidophos (TAMARON) est, rappelons-le, conseillé après floraison.

OIDIUM : Les traitements conseillés débutent après la chute des pétales à une cadence variant de 10 à 15 jours selon les conditions climatiques, le risque du développement de la maladie et la sensibilité de la variété concernée.

Le soufre est conseillé. D'autres produits ont donné des résultats prometteurs sur arbres fruitiers à pépins : triforine (SAPROL), triadiméfon, bupirimate (NIMROD), Pyrazophos (AFUGAN), chinométhionate (MORESTAN).

Nous recommandons la plus grande prudence quant à leur emploi sur nectariniers. Il convient de s'assurer auprès des firmes des possibilités existantes.

A notre connaissance, le pyrazophos a été utilisé sur nectarines, , Mayred, Crimson gold et Independance, sans inconvénient du moins l'an dernier (Hérault).

La firme commercialisant le triadiméfon paraît préférer pour cet usage le chinométhionate (MORESTAN). Le bupirimate (NIMROD) est conseillé par son vendeur sur nectarinier.

L'an dernier, des accidents ont été constatés : à la suite d'applications d'antiparasitaires au cours de conditions climatiques favorables au russeting. Cet accident a été également observé mais sur une échelle plus faible en l'absence de tout traitement (sur nectarines).

.../...

P.246.

Une grande prudence est recommandée au cours de périodes pluvieuses; on évitera le recours à des mélanges et à des émulsions.

ARBRES FRUITIERS A PEPINS

POIRIER

HOPLOCAMPES : Dans les vergers sujets aux attaques de ce ravageur, le traitement est justifié, à la chute des pétales, à l'aide d'un des produits suivants : phosalone, méthidathion, lindane, azinphos, parathion.

PSYLLES : Une première intervention a été préconisée début janvier à l'aide des "colorants organiques" : l'état sanitaire des vergers qui ont reçu ce traitement est bon actuellement. Des interventions pourront se révéler nécessaires après la floraison. Les produits efficaces ne doivent pas être employés pendant la floraison, car ils sont toxiques pour les abeilles. Les résultats des traitements sont améliorés, si l'intervention est faite sur des larves jeunes.

De nouveaux produits ont obtenu une autorisation de vente et peuvent être utilisés contre les psylles du poirier:
fenvalérate (10 g m.a./hl) (SUMICIDIN), amitraz (60 g m.a./hl (TUDY, MAITAC), permethrine (8,75 g m.a./Hl) (PERTHRINE).

Les produits systémiques sont préconisés sur végétation "poussante" à l'aide de vamidothion, à raison de 50 g m.a./hl (VAMIFENE, KILVAL, SEPAPHID). Le vamidothion permet de prévenir l'implantation de colonies de pucerons qui stoppent la croissance de la végétation.

Ce traitement de printemps doit être parfaitement exécuté, il doit exercer ses effets au maximum afin de limiter le nombre d'interventions. Il est préférable de s'abstenir pendant tout l'été afin de permettre aux insectes auxiliaires de jouer le rôle régulateur important qui est le leur.

TAVELURE : Le maintien de la protection assuré avant et pendant la floraison sera maintenu après afin d'assurer la protection des jeunes fruits toujours très sensibles, et celle du feuillage.

POMMIER

SESIE : Un traitement peut être effectué dans les vergers attaqués par ce ravageur à l'aide de dichlorvos (200 g m.a./hl). S'abstenir pendant la floraison. Rappelons cependant que le traitement fondamental doit être effectué après récolte (octobre) et que ce ravageur concerne surtout les plantations handicapées ou dépérissantes.

OIDIUM - TAVELURE : Le traitement contre l'oïdium doit être renouvelé; l'adjonction d'un produit anti-tavelure est recommandé.

Le russeting préoccupe de nombreux abonnés. Nous recommandons, afin d'éviter cet accident préjudiciable :

- de ne pas employer d'émulsion sur jeunes fruits,
- de ne pas traiter tôt le matin ou tard le soir afin que les liquides antiparasitaires sèchent rapidement,
- de ne plus utiliser le cuivre. Certains fongicides de synthèse ont intérêt à être utilisés avec des produits "anti-russeting" sur Golden et Granny Smith. Consulter les notices des fabricants,
- de ne pas mélanger le soufre avec le captane ou phaltane ou captafol sur les variétés rouges, après floraison.

.../...

TOUTES ESPECES FRUITIERES

CHENILLES DEFOLIATRICES - PUCERONS : On ajoutera un aphicide aux anti-cryptogamiques préconisés ci-dessus, si on repère une activité importante de ces 2 groupes de ravageurs (se méfier si aucun traitement n'a été réalisé en hiver). S'abstenir d'employer les insecticides pendant la pleine floraison.

OLIVIER

FUMAGINE : Des dégâts importants sont constatés dans les olivettes mal ou non taillées. Cette maladie pourra se développer gravement si les conditions climatiques demeurent favorables. Les produits cupriques sont préconisés (exemple : oxychlorure de cuivre à 250 g de cuivre-métal, soit 500 g de produit commercial par hectolitre).

Ce traitement est également efficace contre le cycloconium.

COCHENILLES : Les jeunes larves sont décelées dans de nombreuses plantations des divers départements du Languedoc-Roussillon. Le méthidathion est intéressant pour lutter contre ces ravageurs.

Le mélange méthidathion 0 1,200 de produit commercial
oxychlorure de cuivre 0 kg,500
huile blanche d'été 1 litre (dose réduite)
le tout pour 100 litres d'eau est conseillé pour lutter contre les cochenilles et la fumagine.

CULTURES LEGUMIERES

Une menace pour les cultures de piments

Grâce à l'effort des sélectionneurs, les variétés de piments et de poivrons cultivées sous serre ou en plein air sont résistantes à toutes les souches du virus de la Mosaïque du Tabac.

Or, une souche très particulière vient d'apparaître dans les cultures des Pays-Bas. Elle provoque des symptômes divers, même sur les variétés qualifiées de résistantes : jaunissement des feuilles, déformation des fruits.

Le danger est grand. Le virus peut se manifester à la suite d'une simple introduction de graines prélevées sur des plantes malades. Il peut être importé par des terreaux infestés et être disséminé dans les cultures à la faveur des opérations culturales les plus classiques : taille, ébourgeonnage, récolte.

Aucun remède n'est applicable. Aucune solution n'est en vue. Il importe de ne pas introduire des semences ou des plants infestés.

Il est demandé, si des symptômes inquiétants se manifestaient sous serre, d'alerter le poste de la Protection des Végétaux le plus proche et d'adresser des échantillons au laboratoire de la station de pathologie végétale, INRA d'Avignon, Domaine de St Maurice - 84140 MONTFAVET -, auteur de cette mise en garde.

- Le bulletin n° 7, concernant la protection du colza, n'a été adressé qu'aux abonnés du Gard (zones 17, 18, 19, 20).
- Ne recourir qu'aux spécialités portant la mention "non toxiques pour les abeilles" si une intervention doit être faite au cours de la floraison.
- S'abstenir de traiter les aspergeraies contre le criocère, pendant la récolte.

L'INGENIEUR EN CHEF D'AGRONOMIE
CHEF DE CIRCONSCRIPTION,

V. LAGAUDE

Tirage du 13 avril 1978 - 1300 exemp.
N° d'inscription P.P. 531 A.D.